

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement Question orale n° 1661

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la situation de l'enseignement technologique et professionnel au sein du lycée public Ernest-Couteaux de Saint-Amand-les-Eaux (Nord). En avril 2008, le ministère lui avait donné, dans l'hémicycle, l'assurance que les formations BEP, baccalauréat technologique, BTS du champ de l'électrotechnique et des structures métalliques, seraient maintenues en raison de leur contribution « au maillage des formations dans le bassin de Valenciennes et sur le territoire de l'académie. C'est pourquoi nous ne toucherons pas à l'ensemble de ces formations et de ces offres d'études. » Trois ans plus tard, la réforme nationale de la voie STI devenue STI2D s'est réalisée en faisant du lycée amandinois, soulignent les syndicats enseignants, un des trois ou quatre établissements de l'académie de Lille exclus de ce dispositif! À la rentrée 2011, le BTS électrotechnique a été retiré alors que le lycée recense encore 15 élèves en terminale génie électrique option électrotechnique, et 38 élèves en bac pro électrotechnique. À la rentrée 2012, le rectorat, malgré des assurances données à plusieurs reprises en 2011, y compris par Mme le recteur d'académie, entend supprimer le BTS CRCI (construction, réalisation, chaudronnerie industrielle). Veut-on la mort de l'enseignement technologique et professionnel au sein du lycée amandinois en y supprimant les BTS aujourd'hui, les bacs pro demain ? Veut-on imposer aux élèves un transfert vers les établissements valenciennois au mépris de leur parcours scolaire et de leurs conditions de travail, de leurs aspirations et des réalités de terrain délibérément ignorées des services académiques ? Le BTS CRCI développé à Saint-Amand-les-Eaux depuis 1991 est un BTS rare au dire même du rectorat. On en recense moins de trente en France en formation initiale. Il correspond à une attente de l'économie du bassin amandinois dont les entreprises des secteurs ferroviaire, de la chaudronnerie, de la tôle et des structures métalliques accueillent des stagiaires de BTS et de bac pro, et travaillent en convention avec le lycée dont elles recrutent les jeunes diplômés. Aujourd'hui, 23 élèves de terminale bac pro chaudronnerie industrielle et 9 élèves de terminale STI génie mécanique sont susceptibles de poursuivre en BTS CRCI, un enseignement ouvert à 15 élèves et qui bénéficie notamment de salles spécialisées inaugurées en 2010 et 2011. Le lycée Couteaux vient d'être labellisé, rappellent les enseignants, « lycée des métiers pôle d'excellence de la chaudronnerie industrielle » et son équipe pédagogique est reconnue au niveau national et académique : animation de stages d'enseignants, élaboration de sujets d'examen au bac technologique STI-GMC 2012 et au BTS CRCI 2013. Enfin, contrairement à la perception de la situation dont témoigne le rectorat, l'INSEE qui vient de rendre public, fin 2011, le nouveau zonage des aires urbaines du Nord-Pas-de-Calais distingue celles de Saint-Amand et de Valenciennes. Saint-Amand y figure au nombre des 15 grandes aires urbaines régionales bénéficiant d'une couronne de communes et recensant plus de 10 000 emplois. Elle fait partie, avec Lille, Hazebrouck et Saint Pol-sur-Ternoise, des quatre grandes aires « dont la croissance reste significative à l'échelle régionale ». Son évolution démographique (+ 1,9 % entre 1999 et 2008) tranche avec la stagnation (+ 0,3 %) de l'aire de Valenciennes. Ce dynamisme - six fois plus élevé - plaide lui aussi en faveur du maintien et du développement de l'offre d'enseignement technologique et professionnel du lycée Couteaux, et donc du BTS CRCI. Il lui demande quel prolongement le ministère entend donner à ces attentes conformes aux besoins de l'économie locale, des entreprises industrielles du bassin amandinois et des aspirations des élèves, des familles, des enseignants et personnels du lycée Couteaux.

Texte de la réponse

ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL AU LYCÉE ERNEST-COUTEAUX DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet pour exposer sa question, n° 1661, relative à l'enseignement technologique et professionnel au lycée Ernest-Couteaux à Saint-Amand-les-Eaux.

M. Alain Bocquet. Madame la secrétaire d'État, ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. La suppression de centaines de postes d'enseignants dans le second degré à la rentrée 2012 suscite dans l'académie de Lille, la plus frappée de France, écoeurement et colère.

Cela est particulièrement vrai dans le Valenciennois où le rectorat vient d'annoncer la suppression de quarante nouveaux postes, surtout dans les filières techniques et professionnelles, dans les lycées d'Anzin, Denain, Condé-sur-l'Escaut ou Saint-Amand-les-Eaux. Et Mme la rectrice ose affirmer : " Je cherche à faire efficace ". En l'occurrence, il faudrait écrire " efficasse " !

Elle ajoute, en fidèle militante : " Il s'agit d'asseoir une politique, et pas simplement de répartir des moyens à la calculette. " Il faut lui reconnaître le mérite de la franchise, car c'est bien de cela qu'il est question en effet : asseoir une politique en dépeçant le service public d'éducation et liquider l'enseignement technologique et professionnel, en supprimant 468 postes dans les lycées professionnels du Nord-Pas-de-Calais et 117 dans les lycées généraux et technologiques, alors que l'on prévoit 1 070 élèves supplémentaires !

De 2007 à 2012, vous et vos prédécesseurs aurez supprimé un poste d'enseignant sur dix dans notre second degré, soit près de 10 %, alors que le nombre d'élèves n'a baissé que de 2,5 %, quatre fois moins!

Cette politique, que je qualifierais de non-assistance à jeunesse en danger d'avenir, nourrit des conséquences majeures: le nombre important de jeunes quittant le système scolaire sans qualification et le chômage des moins de 25 ans, qui frappe plus de 60 000 jeunes. Voilà les enjeux auxquels vous auriez dû vous attaquer!

Voilà pourquoi des milliers d'enseignants, lycéens et parents d'élèves manifestent aujourd'hui dans toute la France pour condamner vos choix.

M. Sarkozy peut répéter, la main sur le coeur, comme il l'a fait encore dimanche soir : " Industrie ! Industrie et formation ! ". Vos décisions le démentent chaque jour. Il n'est pas étonnant que les gens de ma région, qui ont du bon sens, me disent en chti, à propos des paroles présidentielles : " Monsieur le député, tout ça c'est des garlousettes ! " (Sourires.)

Concernant le lycée Ernest-Couteaux, Xavier Darcos, alors ministre, déclarait ici même, voici trois ans, que les formations BEP, bac technologique, BTS de l'électrotechnique et des structures métalliques seraient maintenues en raison, disait-il, de leur contribution " au maillage des formations dans le bassin de Valenciennes et sur le territoire de l'académie ". " C'est pourquoi, ajoutait-il, nous ne toucherons pas à l'ensemble de ces formations et de ces offres d'études. "

Trois ans plus tard, le lycée Ernest-Couteaux a été exclu de la réforme STI2D; le BTS électrotechnique a été retiré en 2011; et le rectorat trahit ses propres engagements en supprimant le BTS CRCI à la rentrée 2012. Vous voulez la mort de ces enseignements au lycée amandinois, en supprimant les BTS aujourd'hui, les bacs pros demain. Toutes les conditions sont réunies pour maintenir ces formations : enseignants qualifiés, élèves intéressés par ces filières et par l'attractivité de ce lycée d'agglomération.

M. le président. Veuillez conclure, cher collègue.

M. Alain Bocquet. Des relations suivies avec le tissu industriel offrent à nombre d'entre eux des perspectives d'embauche au sein du bassin amandinois, une des quinze grandes aires urbaines régionales recensant plus de 10 000 emplois.

De plus, le lycée pourrait devenir un lycée à vocation ferroviaire, filière de formation qui fait défaut dans notre région valenciennoise, pôle français de cette industrie.

Madame la secrétaire d'État, je vous demande de faire respecter le travail de terrain des équipes pédagogiques et des élus locaux, les aspirations des élèves et leurs besoins, en maintenant le BTS CRCI et en rétablissant le BTS électrotechnique au lycée Ernest-Couteaux de Saint-Amand-les-Eaux.

M. le président. Je me dois de vous dire, monsieur le député, que vous avez amputé le temps de réponse du Gouvernement.

La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative.

Mme Jeannette Bougrab, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, je vous prie de bien vouloir excuser

l'absence de M. Chatel.

La voie professionnelle et industrielle souffre, depuis dix à quinze ans, d'un manque d'attractivité qui l'a conduite à perdre une forte proportion d'élèves.

La réforme des filières STI2D que le ministère a mise en oeuvre a pour but d'enrayer cette baisse d'attractivité, d'abord, en proposant une formation plus généraliste et en ouvrant davantage vers l'enseignement supérieur, ensuite, en répondant aux attentes des entreprises et à l'évolution constante des innovations technologiques. Car, dans la voie technologique industrielle, l'offre de formation doit être utile et attractive pour les élèves. C'est pourquoi il est nécessaire de l'adapter en fonction des besoins locaux.

Ainsi, dans votre département, comme partout en France, il s'agit de créer des pôles reconnus sur le plan pédagogique et par les entreprises disposant d'une taille suffisante pour couvrir plusieurs secteurs d'activité et bénéficiant ainsi d'un rayonnement susceptible d'attirer un grand nombre d'élèves au lycée.

Concernant la situation particulière du lycée Ernest-Couteaux de Saint-Amand-les-Eaux, je précise que deux établissements, le lycée Couteaux et le lycée du Hainaut de Valenciennes, proposent des formations industrielles dans les mêmes filières. Ces deux établissements ne sont distants que de 12 kilomètres.

M. Alain Bocquet. Ils ne peuvent pas y aller!

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. Ils se font ainsi concurrence sur des formations de faible attractivité comme l'électrotechnique et les structures métalliques notamment.

Aussi, les regroupements proposés ne changent pas l'offre de formation du bassin. Ils contribuent à une meilleure identification pour une meilleure attractivité et une optimisation des investissements afin d'offrir en un lieu des équipements encore plus performants pour la formation de nos jeunes.

Par ailleurs, le rectorat travaille sur un projet de partenariat avec l'Association des industries ferroviaires dont plus des deux tiers des emplois du secteur se trouvent en région Nord-Pas-de-Calais. Une convention doit être signée par Mme la rectrice en mars 2012.

Vous le voyez, la rectrice de l'académie de Lille reste attentive au développement des formations professionnelles et technologiques industrielles dans votre académie et en particulier dans le bassin du Valenciennois qui vous tient tant à coeur.

Données clés

Auteur: M. Alain Bocquet

Circonscription: Nord (20e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question orale Numéro de la question : 1661 Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 727 **Réponse publiée le :** 1er février 2012, page 510

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 janvier 2012